



Le ministère a convoqué dans l'urgence les fédérations ce mercredi 26 août 2020. La secrétaire générale a invité à réagir et réfléchir à l'évolution de la situation sanitaire et aux décisions gouvernementales. Il s'agit d'anticiper les conditions de la rentrée la semaine prochaine.

Le port du masque dans tous les lieux clos va être généralisé et devenir obligatoire, cette mesure sera juridiquement applicable dès mardi 1er septembre. En conséquence, le ministère va rédiger un message à l'ensemble des agents en fin de semaine.

Plusieurs actions sont à engager : le rapport d'expertise sur la gestion de la crise par le cabinet Alixio doit être bientôt transmis aux fédérations et nous aurons à en tirer des enseignements. La signalétique dans les bâtiments devra être actualisée.

Le guide de reprise d'activité sera en fonction mis à jour. En rappel, des dotations de masques seront disponibles auprès des services RH. Les masques seront distribués (6 masques lavables par agent), le stock est important. Une circulaire DGAFP sur le port du masque est en préparation.

Plusieurs éléments utiles restent cependant inconnus :

En raison d'arbitrage avec le Haut Conseil de la santé publique, le projet de protocole du ministère du Travail ne sera définitif que lundi et nous ne disposons pas encore du projet de circulaire de la DGAFP.

../... suite [document à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger com_fd_26082020.pdf](#) (316.61 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[COVID-19](#)

• =A

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
